

## Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 17381**

### Intitulé

*L'accès à la certification n'est plus possible*

Licence : Licence Droit, Economie, Gestion, Mention Droit et gestion

Nouvel intitulé : Diplôme de premier cycle de l'université Paris-Dauphine, mention Droit

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université Paris-Dauphine, Ministère chargé de l'enseignement supérieur	Président de l'université, Recteur chancelier des universités

### Niveau et/ou domaine d'activité

**II (Nomenclature de 1969)**

**6 (Nomenclature Europe)**

**Convention(s) :**

**Code(s) NSF :**

120 Spécialités pluridisciplinaires, sciences humaines et droit, 128g Droit fiscal ; Droit des affaires ; Droit pénal ; Droit de l'environnement ; Droit de la santé ; Droit de la sécurité et de la défense ; Droit du transport etc, 310 Spécialités plurivalentes des échanges et de la gestion

**Formacode(s) :**

### Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Les diplômés de la licence Droit-gestion, du fait de la bidisciplinarité de la formation, et bien qu'ils poursuivent majoritairement leurs études en droit, sont à même de réussir une insertion professionnelle dans toutes les activités juridiques concernant les affaires en général et les entreprises en particulier.

Ils peuvent travailler au sein des services juridiques des entreprises et se spécialiser autant sur les contrats, les relations juridiques avec les clients et les fournisseurs par exemple que sur les contrats de travail dans le cadre de la gestion des ressources humaines.

Ayant une bonne connaissance du droit, de la gestion, mais également de l'environnement économique des entreprises et des systèmes d'information, ils peuvent travailler dans tout service qui demande de l'organisation, de la méthode et de l'analyse de situations relativement complexes.

Leur maîtrise d'une ou de deux langues étrangères leur permet d'intégrer un service international ou une entreprise internationale.

Certains, plus attirés vers le droit public, le droit administratif, le droit processuel public, la pratique procédurale administrative, préféreront travailler dans des juridictions ou au sein d'administrations centrales ou territoriales.

#### 1 - Compétences disciplinaires

- Ø Disposer des outils permettant de comprendre l'environnement politique, juridique, culturel, économique et financier : concurrence, marchés, croissance, risques, internationalisation, géopolitique et nouveaux enjeux économiques, droit des affaires ;
- Ø Mettre en œuvre et appliquer les principes juridiques (maîtriser la hiérarchie des normes internes, européennes et internationales),
- Ø Connaître et mettre en œuvre les fondamentaux de la procédure contentieuse,
- Ø Maîtriser les principales compétences dans les différents domaines de la gestion des entreprises
- Ø Analyser les comptes de l'entreprise,
- Ø Evaluer la situation de l'entreprise à partir d'un diagnostic financier,
- Ø Appliquer les dispositifs juridiques et les outils de gestion des ressources humaines,
- Ø Comprendre les décisions stratégiques de l'entreprise et ses relations avec son environnement,
- Ø Comprendre et analyser les mécanismes économiques et sociaux,
- Ø Savoir s'exprimer par écrit et par oral sur un sujet de droit ou de gestion notamment en anglais (3 cours sont dispensés en anglais et un cours d'allemand ou d'espagnol est obligatoire).

#### 2. Compétences transversales

- Ø Etre autonome dans le travail universitaire (analyser, exploiter des informations issues de sources différentes, sur des supports différents (papier et électroniques), en relation avec la formation, travailler en groupe
- Ø Maîtriser les méthodes de recherche documentaire
- Ø Savoir poser un problème et le résoudre,
- Ø Savoir formaliser une synthèse, construire un argumentaire ; faire preuve d'esprit critique ; savoir se remettre en question.
- Ø Maîtriser 2 langues étrangères

#### 3. Compétences pré-professionnelles

- Ø Etablir des rapports, notes de synthèses sur des sujets juridiques,
- Ø Préparer et rédiger les principaux actes juridiques,
- Ø Construire son projet professionnel.

### Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Cabinets juridiques  
Services juridiques des entreprises privées  
Juridictions, Administrations centrales ou territoriales  
Banques, assurances  
Chargé d'études juridiques  
Juriste d'entreprise  
Adjoint au responsable des ressources humaines

Rédacteur en assurances

Gestionnaire de contrats

**Codes des fiches ROME les plus proches :**

K1903 : Défense et conseil juridique

K1902 : Collaboration juridique

C1109 : Rédaction et gestion en assurances

M1503 : Management des ressources humaines

**Modalités d'accès à cette certification**

**Descriptif des composantes de la certification :**

La première année de la licence est accessible aux bacheliers sélectionnés sur leurs résultats de première et des deux premiers semestres de terminale.

La Licence Droit et Gestion comporte deux années de tronc commun aux divers parcours, qui confèrent le DEGEAD (Diplôme d'Établissement de Gestion et d'Économie Appliquée de Dauphine). L'accès à la licence nécessite aussi l'obtention du Certificat d'Études Juridiques (CEJ), cursus juridique complémentaire au DEGEAD.

Les deux années de DEGEAD portent sur l'économie, les techniques quantitatives, la gestion, la sociologie, les sciences politiques, le droit et les langues.

Dans le domaine juridique, les enseignements portent sur le droit privé, le droit des personnes, le droit public ainsi que le droit des obligations.

Les étudiants admis en DEGEAD 1e année et souhaitant approfondir la dimension juridique de leur formation pluridisciplinaire peuvent par ailleurs candidater au cursus juridique. Ainsi, les enseignements du cursus juridique complémentaire au DEGEAD sont organisés en vue de permettre aux étudiants d'acquérir les compétences spécifiques attendues dans un parcours de juridique de niveau L2 : approche précise et concrète de l'environnement économique et social et application aux personnes, entreprises et administrations.

La 3ème année de licence peut aussi être accessible aux titulaires d'un BAC+2 ou équivalent en droit, éventuellement économie-gestion mais disposant par ailleurs d'un solide bagage juridique.

Descriptif des composantes de la certification de la L3:

Droit des sociétés (3 ECTS), Droit de la concurrence et de la distribution (3 ECTS), droit processuel (2 ECTS), pratique procédurale (2 ECTS), droit des suretés (3), law and economics (2 ECTS), common law and law of torts (2 ECTS), anglo saxon contracts (2 ECTS) ;

Marketing (3 ECTS), comptabilité approfondie (3 ECTS), systèmes d'information (2 ECTS), fiscalité des personnes et des entreprises (3 ECTS), finance d'entreprise (3 ECTS), croissance et développement de l'entreprise (3 ECTS), régulation des marchés, aspects économiques de la mondialisation (2 ECTS) ;

LV2 allemand ou espagnol (1 ECTS), Aide à la conduite de projets.

Afin de permettre aux étudiants de réaliser une mobilité internationale au cours de leurs études puis, de leur assurer des débouchés professionnels à l'étranger, la L3 « droit et gestion » d'une part, exige, comme pré requis obligatoire, un niveau satisfaisant en anglais (plusieurs matières sont enseignées en anglais) et, d'autre part, comporte un enseignement de langue vivante 2 obligatoire (allemand ou espagnol).

Stage de 2 mois

Contrôle des connaissances : pour chaque UE, le contrôle continu représente 50% de la note finale. Les unités d'enseignement sont définitivement acquises et capitalisables dès lors que l'étudiant y a obtenu une note finale  $\geq 10/20$ . La licence est validée lorsque l'étudiant obtient la moyenne annuelle de 10/20 à l'ensemble des UE.

**Validité des composantes acquises : illimitée**

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Jury désigné par le Président de l'Université, présidé par un professeur ou un Maître de conférences des Universités et comprenant le responsable de la formation, des enseignants...
En contrat d'apprentissage	X	Non
Après un parcours de formation continue	X	Non
En contrat de professionnalisation	X	Non
Par candidature individuelle	X	Non

Par expérience dispositif VAE prévu en 2008	X	Majorité d'enseignants-chercheurs, ainsi que des personnes ayant une activité principale autre que l'enseignement et compétentes pour apprécier la nature des acquis, notamment professionnels, dont la validation est sollicitée
---	---	---

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

#### LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

#### ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

#### Base légale

##### Référence du décret général :

Arrêté du 23 avril 2002 publié au JO du 30 avril 2002 relatif au grade de licence.

##### Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 21 juillet 2009 relatif aux habilitations des licences de l'université Paris Dauphine.

##### Référence du décret et/ou arrêté VAE :

##### Références autres :

#### Pour plus d'informations

##### Statistiques :

35 diplômés en moyenne par an

##### Autres sources d'information :

##### Lieu(x) de certification :

Université Paris Dauphine, Place du Maréchal de Lattre de Tassigny, 75775 Paris cedex 16

##### Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Université Paris Dauphine, Place du Maréchal de Lattre de Tassigny, 75775 Paris cedex 16

##### Historique de la certification :

licence créée en 2005

##### Certification suivante : Diplôme de premier cycle de l'université Paris-Dauphine, mention Droit